

Atelier ST1

Comment concilier pratiques sportives et préservation de la biodiversité en zones naturelles ?



Informations générales sur l'atelier :

Format de l'atelier : Conf'Défis

Parcours thématique : Sports de nature, tourisme et biodiversité

Nom des partenaires et des intervenant(e)s :

- Georges Dantin, FFCK
- Dominique Massicot, FFCK
- Robert Eugène, Golf La Rochelle Sud & Ligue de Golf Nouvelle-Aquitaine
- Mathilde Verger, Grand projet des villes rives droite (GPV Rive Droite)
- Ilona Bornazeau, GPV Rive Droite
- Patxi Badiola, PNR Médoc
- Emilie Sautret, ONF
- Johana Restrepo, CTG



Note d'ambiance

- 33 participants, hors intervenants inclus
- Écoute attentive des présentations
- Pas de difficulté perçue sur l'appropriation de la thématique par les participants.
- Échanges spontanés sur les tables et en aparté => pas de temps de pause
- Parole plutôt bien partagée
- 3 tables d'échanges – 1 table a privilégié un temps de présentation tandis que 2 autres sont vite entrées dans les échanges et la construction des questions.
- 5 questions ou remarques abordées suite aux travaux en table. Les questions ont permis des réponses précises, les remarques étaient ouvertes et ont amené des échanges plus que des réponses.



Sujets de dissensus et de consensus parmi les participant(e)s ?

Pas de dissensus fort, juste quelques approches divergentes, notamment sur la question de la gestion de l'eau et des phytosanitaires sur les parcours de golf ou encore sur la question « fondamentale » de la préservation des sites sans aménagement.

Consensus perçu sur la problématique de l'accessibilité du matériel vendu par des structures généralistes sans accompagnement ou guides particuliers.

Consensus perçu sur la nécessité d'améliorer la communication pour permettre une meilleure diffusion, sur l'ensemble du territoire national, des dispositifs de financement existants pour répondre à la problématique, et des retours d'expérience.

Consensus sur la nécessité d'éduquer tout au long de la vie.



Quelles idées marquantes les participant(e)s ont-ils évoquées ?

Comment faire prendre conscience aux pratiquants, qu'en tant que groupe, ils peuvent avoir un impact sur le milieu ? Et ce par rapport à leur pratique et aux effets cumulés ?

Communiquer sur l'aspect santé afin de faciliter le passage des messages : biodiversité = santé du pratiquant. Question des vendeurs de matériel qui ne passent aucun message. Réflexion sur le positionnement des balises en course d'orientation afin d'orienter les pratiquants de manière naturelle en les éloignant des sites les plus sensibles. Les messages sont faciles à passer auprès des populations scolarisées ou en club car ils sont fédérés par des intermédiaires (club, fédé ou Education nationale) qui sont prêts à se mobiliser et travailler en partenariat. La question de l'éducation dès le plus jeune âge est fondamentale.

Comment sont évaluées les actions limitant les usages non souhaités par le gestionnaire ? Indicateurs de suivi ?

Le GPV a réalisé une cartographie des sentes sauvages, avec l'aide des traces laissées sur Strava et de l'outil Outdoorvision. Des sentes ont été fermées (ganivelles plus efficaces que les haies sèches) et des panneaux explicatifs simples accrochés aux ganivelles. On voit que la ganivelle est pour le moment efficace, la zone n'est plus pénétrée. Dans le temps on observera la qualité des zones mises en défens (espèces, propreté, reprise de la végétation, retour des espèces). Le relevé des traces laissées sur Strava et l'outil Outdoorvision peuvent permettre un suivi. Seul le temps peut limiter le hors sentier ; le suivi permet d'évaluer, de réouvrir ou de maintenir fermer des zones (temps long). Quand les traileurs sont accompagnés, 70% sont sensibles au message ; par contre 30% considèrent que leurs actions sont mineures au regard de la bétonisation ambiante.

Les plateformes collaboratives et la vente de matériel en autonomie font qu'une part de public est très compliquée à toucher → présence quotidienne nécessaire sur le terrain avec parfois la nécessité de verbaliser. L'acculturation dès l'école est capitale – l'Education Nationale est un relais très important. Mais aussi la communication via les réseaux sociaux notamment.

Comment diffuser les informations, les PA et les financements vers les Outre-mers ?

La question des financements est problématique vers les outre-mers. En Guyane, sensibilisation positive car les personnes qui fréquentent ces sites sont à l'écoute. La mise en réseau est capitale afin de partager les idées et solutions au sein des réseaux (exemple donné du réseau des PNR). Question de la navigabilité des fleuves de Guyane à éclaircir.

Comment la gestion de l'eau est abordée au sein de la FFGolf ?

La Fédération Française de Golf (FFGolf) considère la gestion de l'eau comme un enjeu prioritaire de durabilité pour les parcours. Consciente des impacts du changement climatique et des restrictions croissantes liées aux ressources en eau, la FFGolf a mis en place une stratégie globale, appuyée par des partenaires institutionnels (Ministère des Sports, Ministère de l'Environnement, Agences de l'eau) et techniques (INRAE, Ecumène, associations spécialisées).

1. Une politique nationale de transition écologique

- Depuis 2006, la FFGolf a signé la **charte Golf et Environnement**, qui intègre des engagements forts en matière de préservation des ressources naturelles.
- En 2020, la Fédération a renforcé son plan d'action avec la **Stratégie Nationale de Développement Durable du Golf**, qui inclut des objectifs chiffrés de réduction de la consommation d'eau et de modernisation des systèmes d'irrigation.

2. Modernisation des systèmes d'arrosage

- **Objectif** : optimiser l'irrigation des parcours en utilisant des outils connectés (sondes tensiométriques, météo en temps réel, stations de pilotage automatisées).
- La FFGolf encourage l'installation de systèmes d'irrigation **de précision** qui permettent de n'arroser que les zones de jeu prioritaires (greens, départs, fairways limités) en réduisant les arrosages sur les zones secondaires.
- Des **formations et audits techniques** sont proposés aux intendants pour mieux ajuster les volumes d'eau aux besoins réels des gazons.

3. Diversification et sécurisation des ressources en eau

- La FFGolf a incité à stopper **l'utilisation de l'eau potable**, en utilisant :
 - Des forages ou nappes souterraines (dans le cadre des réglementations locales).
 - Des eaux pluviales collectées via des bassins de rétention.
 - Des eaux usées traitées, de plus en plus utilisées sur certains parcours pilotes.
- L'objectif à moyen terme est de **sécuriser l'accès à une ressource alternative** pour l'ensemble des golfs.

4. Adaptation des espèces et pratiques culturelles

- Introduction de **variétés de graminées plus résistantes à la sécheresse**, avec des besoins en eau réduits.
- Développement de **zones de jeu naturelles ou semi-sauvages** (prairies fleuries, roughs non arrosés), limitant la surface nécessitant une irrigation.

- La FFGolf soutient des expérimentations sur des **greens de substitution (zoysia, bermuda, fétuques)** plus adaptés aux stress hydriques.

5. Suivi, sensibilisation et réglementation

- La Fédération a mis en place un suivi des consommations d'eau des golfs via l'**outil SIG (Système d'Information Géographique)**, permettant de mesurer les progrès et de s'adapter aux obligations réglementaires.
- Les clubs sont sensibilisés à travers des **formations continues, webinaires, et guides techniques** sur la gestion responsable de l'eau.
- Dans le cadre du **plan de sobriété de la filière sport**, la FFGolf travaille avec les préfectures pour établir des plans de réduction d'eau en période de sécheresse, tout en garantissant la préservation minimale des greens (zone stratégique pour le jeu).

Quelle surface des golfs est consacrée à la biodiversité ?

- **Surface totale du Golf La Rochelle Sud (GLRS) : environ 40 hectares.**
- **Surface dédiée à la biodiversité : près de 50 % de ces surfaces (soit environ 20 hectares)**, réparties entre :
 - Prairies naturelles et zones de fauche tardive
 - Boisements et haies
 - Zones humides, mares et fossés
 - Micro-habitats (tas de bois, nichoirs, zones refuges, pierres sèches)
 - Prairies fleuries et zones de transition

Ces surfaces sont volontairement laissées en gestion extensive pour favoriser la faune et la flore locales.

30% donnée à la biodiversité ou 70% pris à la biodiversité ?

Dire que 70 % de la surface est "prise à la biodiversité" est une idée reçue.

En réalité, au Golf La Rochelle Sud, près de **50 % de la surface totale (soit environ 20 hectares)** est **dédiée à des zones naturelles favorables à la biodiversité** : prairies, zones humides, haies, boisements, mares, et micro-habitats créés volontairement pour accueillir la faune et la flore locales.

Seule une partie très restreinte, autour des greens, départs et quelques fairways, est entretenue de façon plus intensive. Le reste du parcours agit comme **un véritable réservoir de biodiversité**, souvent plus riche qu'un champ agricole ou qu'un espace urbain. »

Les golfs s'orientent vers l'arrêt des phytos et des engrais azotés minéraux (uniquement engrais organiques) → souhait de s'extraire de l'image de pollueur qui était existante avant.

Peut-on protéger sans aménager ?

On peut utiliser des plantations type fragon, ajonc qui dissuadent de faire du hors sentier, on peut faciliter la lecture des sentiers. Cela entre dans la zone où la facilitation est accessible → recréer des compétences de citoyens pour être dans la nature avec la question de l'éducation. Se pose la question des modèles économiques des dispositifs → il est nécessaire de limiter la promotion de sites. Témoignage FFR : l'appli « ma rando » est une appli qui propose des sentiers vérifiés (800 000 téléchargement, Strava 3,2 millions d'utilisateurs en France 135 millions dans le monde !)



Sélection de propos accrocheurs / percutants des participant(e)s

« On doit changer en s'adaptant et non en adaptant la nature – on s'abrite derrière des mots, mais le quotidien demande de nous adapter ! »

Concernant les golfs : « 30% donnée à la biodiversité ou 70% pris à la biodiversité ? »

« Recréer des compétences de citoyens pour évoluer dans la nature » - en conscience.



Si vous deviez relater les échanges à quelqu'un qui n'a pas assisté à l'atelier, quels sont les 5 points que vous partageriez ?

- Présentations variées : collectivités territoriales, associations → points de vue différents
- Pas de dissensus marqués apparents
- Les pratiques sportives présentées ont conscience des évolutions nécessaires liées au changement climatique.
- Échanges riches, toutes les questions n'ont pas pu être abordées → voir les réponses complémentaires en annexe

« On doit changer en s'adaptant et non en adaptant la nature – on s'abrite derrière des mots, mais le quotidien demande de nous adapter ! »



Atelier concilier pratiques sportives et biodiversité – Crédit photo : Dominique Massicot



Atelier concilier pratiques sportives et biodiversité – Crédit photo : Claire Thiriet